



Centre de Formation pour l'Administration locale

AMI N° 001/CeFAL/DG-CeFAL/DFCD/SFC/SFID/SA du 25/02/2025

**AVIS D'APPEL PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET POUR  
L'ACTUALISATION DU VIVIER DES FORMATEURS POTENTIELS DU CeFAL**

1. Le Centre de Formation pour l'Administration locale (CeFAL) a, dans le cadre de l'exécution de sa mission, entrepris d'actualiser son vivier des formateurs chargés d'assurer l'élaboration et/ou le déroulement des modules de ses formations continue et diplômante au profit des acteurs de la décentralisation.
2. Le CeFAL sollicite des dossiers de manifestations d'intérêt sous plis fermés en vue d'actualiser ledit vivier des formateurs au titre de l'année 2025.
3. Les domaines pour lesquels le présent recrutement est lancé sont les suivants :
  - \* droit administratif ;
  - \* droit du travail ;
  - \* droit de la fonction publique ;
  - \* gestion des ressources humaines ;
  - \* management des services publics ;
  - \* management des organisations ;
  - \* gestion municipale ;
  - \* démocratie et gouvernance ;
  - \* communication ;
  - \* archivage et gestion documentaire ;
  - \* numérique ;
  - \* informatique ;
  - \* statistiques ;
  - \* culture et tourisme ;
  - \* sociologie-anthropologie ;
  - \* sociologie du développement ;
  - \* population, santé et développement ;
  - \* sciences économiques ;
  - \* marchés publics et partenariats publics-privés ;
  - \* finances et contrôle de gestion ;
  - \* finances et trésor ;

- \* comptabilité, contrôle et audit ;
- \* droit des affaires et fiscalité ;
- \* sciences de gestion ;
- \* management des projets ;
- \* développement local et décentralisation ;
- \* gestion foncière ;
- \* géographie et gestion de l'environnement ;
- \* gestion des risques et catastrophes ;
- \* genre et développement ;
- \* architecture et urbanisme ;
- \* génie urbain ;
- \* maintenance et gestion des infrastructures et équipements communaux ;
- \* Ingénierie de la formation.

- justifier d'une expérience d'au moins cinq (05) années en matière de formation justifiée par deux attestations d'élaboration et/ou de déroulement de modules ;
- avoir une expérience dans le domaine de la décentralisation et du développement local justifiée par les attestations de travail ou de bonne fin d'exécution.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Secrétariat Administratif du CeFAL sis à **Abomey-Calavi, quartier Zoca, dans la rue de la Communauté Electrique du Bénin, téléphone : 0196219219.**

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir sans frais l'AMI à l'adresse mentionnée ci-dessus à compter du **26/02/2025.**
5. Le dossier de candidature à fournir pour être inscrit sur la liste des formateurs potentiels du CeFAL et qui concerne uniquement les personnes physiques (candidats individuels) doit comprendre les documents suivants :
  - une lettre de manifestation d'intérêt précisant clairement l'objet de la demande avec mention des domaines de compétences ;
  - un CV actualisé, daté et signé ;
  - une copie légalisée du diplôme ;
  - les attestations de travail ou de bonne fin d'exécution ;
  - une photocopie d'une pièce d'identité ;
  - une copie de l'Attestation IFU.
6. L'absence de l'un de ces documents est éliminatoire.
7. Les dossiers de manifestation d'intérêt devront être déposés sous plis fermés en deux (02) exemplaires physiques dont un (01) original et une (01) copie à l'adresse ci-après : « Centre de Formation pour l'Administration locale, sis au quartier ZOCA, Secrétariat Administratif », au plus tard le **vendredi 14 mars 2025 à 17H00.**



8. Les dossiers de manifestation d'intérêt qui parviendront avec retard ne sont pas acceptés.

Ils doivent porter clairement la mention «**Dossier de candidature pour le recrutement de formateurs pour l'actualisation du vivier des formateurs du CeFAL**».

9. L'étude des dossiers de candidatures se fera au cours d'une session du Conseil Pédagogique du CeFAL élargi, si nécessaire, à des personnes ressources.

10. Les offres seront évaluées suivant les critères et barèmes ci-après :

CRITERES	BAREMES
Qualifications du formateur (diplôme requis)	30 points
Expériences pertinentes du formateur en matière de formation	40 points
Expériences dans le domaine de la décentralisation et du développement local	30 points
<b>TOTAL</b>	<b>100 points</b>

Seuls les candidats ayant réuni au moins 60 points seront retenus dans le vivier des formateurs.

**NB : les dossiers doivent être soigneusement agencés et reliés.**



Abomey-Calavi le 25/02/2025

  
**Christian Raoul KOUTHON**  
Directeur Général

## ANNEXE : MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

(Nom, adresse et contact du Candidat)

(Lieu et date)

**Objet** : Manifestation d'intérêt pour (à préciser les filières ou domaines)

A

Monsieur le Directeur Général du CeFAL

Abomey-Calavi

Monsieur le Directeur Général,

Après avoir examiné le dossier de présélection, dont nous accusons réception, je sou mets à votre Autorité ma candidature à la sélection pour la [indiquer nature de la prestation].

Ledit dossier de candidature comprend :

- 1)
- 2)
- 3)
- 4)
- 5)
- 6)

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de ma considération distinguée.

(Signature, Prénom et nom)